

Éditorial



Mercredi 1^{er} décembre, un rassemblement de soutien aux salariés de la SAM, fonderie du bassin d'emploi de Decazeville, a eu lieu dans les locaux de l'entreprise occupés par les salariés. Trois-cent-cinquante emplois sont menacés car le seul et unique donneur d'ordre de la SAM, Renault, ne veut plus traiter avec eux pour seul motif : le profit ! En effet, ce n'est en aucun cas une question d'archaïsme puisque cette dernière a récemment investi pour produire dans les nouvelles technologies : l'hybride et l'électrique. Six-mille manifestants sont venus des alentours, mais aussi de toute l'Occitanie et bien au-delà pour réaffirmer que l'entreprise doit vivre. La CGT Finances publiques a participé à ce rassemblement en envoyant des délégations de plusieurs départements d'Occitanie. Un bel élan de solidarité du monde du travail afin de soutenir ces salariés en lutte pour maintenir leur emploi et leur entreprise.

Sauver l'emploi, il n'en sera pas question qu'à la SAM les mois qui arrivent. Avec les 96 suppressions d'emplois annoncées à la DRFiP 31 pour janvier 2022, la mobilisation sera de rigueur aussi ! C'est sans précédent pour notre département !

Le 31 a déjà montré ses capacités de résistance par le passé. Il faudra être à la hauteur de notre réputation ! Il faudra prendre des forces pendant les vacances pour revenir plus conquérants que jamais pour stopper la destruction de notre administration, garantir l'ensemble de nos missions et défendre notre statut !

Bonnes fêtes de fin d'année pour vous et vos familles. Rendez-vous à la rentrée 2022 pour mener le combat.

« Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà perdu. » Bertolt Brecht

Julie FAUVEL et Stéphane BOY
Membres du bureau de la section



Agenda

7 décembre 2021 : comité technique de réseau (CTR) emplois

16 décembre 2021 : comité de pilotage de l'ANACT expérimentation sur les nouvelles organisations du travail

13 janvier 2022 : comité technique local (CTL) emplois

Janvier 2022 : campagne des mutations nationales

10 mars 2022 : CTL sur l'utilisation du fonds pour l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement de travail des agents

Sommaire

Page 2-3 : La Gazette des sites

Page 4 : Retour sur la période 1948-1968

Page 5 : Vue d'ailleurs

Page 6 : Rencontre avec Uysal Kanici

Page 7 : D'actifs à retraités

Page 8 : Idées, culture, loisirs



Nous contacter :

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne
Centre régional des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse
<http://31.cgtfinancespubliques.fr/> cgt.drifip31@dgfp.finances.gouv.fr

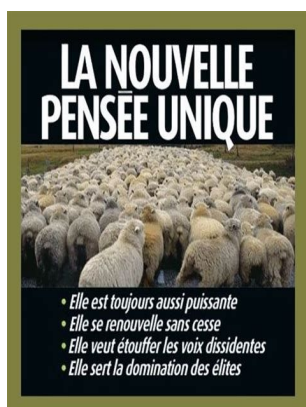


Béni-oui-oui va à l'école

Cours ENFiP de « positionnement » : « *Le cadre A en position d'encadrant a alors comme principale mission d'être le relais, auprès des collaborateurs, des messages ou décisions prises par sa hiérarchie (...) Une phase préalable de compréhension et d'acceptation par l'encadrant est alors nécessaire [Elle] peut s'avérer parfois complexe pour l'encadrant qui peut se trouver face à des contradictions ou des paradoxes. Il est nécessaire de passer outre ses propres contradictions afin d'être à même d'accepter le message et de pouvoir le relayer fidèlement.* ».

Après l'école, en service, trois profils d'encadrant émergent : **le cadre zélé**, en osmose avec le grand chef, exécute ; **le bon élève** a des réticences mais applique, par besoin de reconnaissance ou peur du conflit ; **le rebelle**, régulièrement en désaccord avec ses supérieurs, est coincé entre le marteau et l'enclume. Ce dernier doit choisir entre trois stratégies : la voie noble, il reste fidèle à ses idéaux et ses équipes, se bat et s'épuise ; la voie médiane, il cherche des postes sans encadrement en attendant que sa vie professionnelle passe ; la voie radicale, il part.

Au-delà de l'aspect individuel, **la formation des inspecteurs puis la sélection des dirigeants nuisent à l'administration.** En effet, trois types de revers sont observables : les agents qui avaient peut-être le plus à cœur de contribuer au service public sont démotivés ; la hiérarchie n'est pas force de proposition et ne fait plus lien avec le terrain ; des postes à encadrement restent vacants...



Conseil lecture : VOGHERA G., *Comment faire carrière dans les grandes administrations*, éd. Allia, 3,10 €.

Mais, chers rebelles, impossible de vous plaindre, pour trois raisons : vous vous êtes inscrits au concours ; vous bénéficiez de la sécurité de l'emploi avec un traitement confortable ; vous étiez avertis dès la rentrée des classes que vous entamiez **une carrière de béni-oui-oui !**

Mise en place du pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP) au petit bonheur la chance

La **création du PELP** (partie du CDIF dédiée aux locaux professionnels) s'est faite en deux temps. Dès février 2021, la direction a décidé de mettre en place un PELP « préfiguré » composé de trois cadres A, deux cadres B et un agent C. Le troisième étage du centre des Finances de Colomiers où se situe le CDIF ne disposant pas de suffisamment de place, le PELP « préfiguré » a élu domicile au 2ème étage ! **L'installation a été, comment dire... chaotique.** Il semblerait que rien n'ait été anticipé ni préparé. Impossible d'avoir un état des lieux précis du transfert de charges (nombre de contentieux, déclarations à saisir par exemple) des CDIF vers la nouvelle « structure PELP ». Le dialogue avec la hiérarchie s'est avéré difficile. Le climat est rapidement devenu tendu. Rien n'avait été anticipé : l'organisation du service, la gestion du calendrier et des tâches à accomplir. Et ce, malgré les interpellations des personnels que ce soit par lettre ouverte au directeur ou en CTL.



Au 1^{er} septembre 2021, date pour le moins « judicieuse », il a fallu que les agents gèrent le déménagement du service (ce dernier est, enfin, remonté au 3ème étage) en plein début de campagne des avis de taxe foncière. L'équipe s'est alors étoffée de deux cadres A et a vu l'arrivée d'un nouveau chef de service. L'organisation du service s'est affinée. La délivrance de documents est devenue une activité à temps plein. La masse de documents à traiter, due au retard du CDIF de Toulouse (service sinistré abandonné par la direction) et la charge de travail en décaissant s'est confirmée. La gestion du courant se fait donc dans l'urgence des priorités.

Le PELP s'installe vaille que vaille grâce à la bonne volonté et la conscience professionnelle de l'équipe. Mais les effectifs sont **sous dimensionnés** pour un service départemental ! Quand, en plus, on sait que trois cadres A confirmés partiront à la retraite en début d'année 2022, **ce service dont la mise en place a été houleuse n'est pas prêt à vivre un long fleuve tranquille...**



Nous contacter :

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne
Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse
<http://31.cgffinancespubliques.fr/> cgt.dr31@dgfip.finances.gouv.fr



Une négociation sans rapport de force

Le directeur général des Finances publiques a proposé, courant octobre, une négociation aux organisations syndicales (un volet indemnitaire, un volet en termes d'avancement individuel et un volet « amélioration du cadre de vie au travail »).

C'était une nouveauté directement issue de la loi travail et de son corollaire, la loi de transformation de la Fonction publique.

Cet exercice a été réalisé par nos camarades élus nationaux et nous avons pu constater que seule une

prime « one shot », quelques avancements et listes d'aptitudes supplémentaires et une enveloppe locale d'environ 100 euros par agent avaient pu être glanés.

Ne nous en étonnons pas.

C'est la preuve de la nécessité de l'existence d'un rapport de force pour avoir une chance d'avancer sur la réponse aux revendications des agents. La CGT a signé cet accord car il était impensable de priver les collègues du peu obtenu.

Rien n'a changé en matière de conditions de travail ou de pouvoir d'achat. Nous en sommes conscients, comme nous sommes aussi persuadés qu'il y a un impérieux besoin de construire une bataille pour inverser cette logique mortifère où les miettes sont laissées à quelques-uns alors qu'une minorité profite tranquillement, au détriment des problématiques sociales, économiques et écologiques.

Cette négociation ouvre la porte à une autre, dès le début de l'année 2022. Doit-on la laisser se tenir sans que les personnels interviennent ou, au contraire, allons-nous, tous ensemble, nous mobiliser pour que les réponses soient à hauteur des difficultés au travail ou en matière de stagnation des salaires et des pensions ? Allons-nous, tous ensemble, faire en sorte que le raz de marée qui emporte nos missions et nos emplois vers moins de service public soit enfin endigué ?

La question sociale, au cœur de toutes les discussions entre collègues, doit arriver sur le terrain de la lutte.

Les négociations qui viennent de se tenir sont la preuve que le pouvoir aux abois tente d'acheter la paix sociale. Il va nous falloir leur montrer que le prix à payer est beaucoup plus important. Quoi qu'il en coûte, il va falloir satisfaire les revendications des agents et recréer les conditions d'une administration des Finances publiques qui puisse remplir son rôle de comptable public et de redistribution de la richesse via une fiscalité plus juste et équitable sur l'ensemble du territoire. La négociation locale sur le 3^e volet « cadre de vie au travail » doit être aussi une occasion de discuter de tout cela.

Carton rouge – Promotion interne : les personnels handicapés discriminés !

Les personnels handicapés ont droit à un tiers temps supplémentaire pour composer à tout examen et concours. Afin d'en bénéficier, il faut justifier de son statut de travailleur handicapé. Ceci semble tout à fait normal. Le scandale méritant ce carton rouge vient du fait que pour valider la demande de tiers temps, l'administration exige une attestation d'un médecin agréé par l'administration. Elle fournit une liste avec la précision suivante : « tarifs libres et non remboursés par la Sécurité sociale » !!!

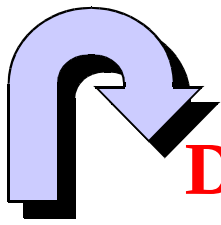


Ces médecins n'ont connaissance ni de la pathologie ni des besoins d'aménagements des candidats. Des collègues ont payé entre 25 € et 50 € par concours. Certains praticiens ont même exigé d'être réglés en espèces (un comble lorsqu'on s'adresse à un agent des Finances publiques !). **La proposition pour faire changer cette règle discriminatoire et inacceptable est d'utiliser les services de nos médecins de prévention** qui connaissent très bien les dossiers des personnels concernés, notamment celles et ceux qui ont été recrutés par la voie contractuelle du fait de leurs qualités de travailleurs handicapés.

Nous contacter :

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne
Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse
<http://31.cgffinancespubliques.fr/> cgt.dr31@dgfip.finances.gouv.fr





RETOUR SUR....



Des droits des salariés

CoGiTo 31

N°12 décembre 2021

1948 - 1968

Au lendemain de la libération, grâce à un rapport de force favorable (5 millions d'adhérents à la CGT), de nombreuses réformes progressistes sont mises en place comme la **création de la Sécurité sociale**, la **nationalisation de l'énergie**, la **création du statut de fonctionnaire**... C'est le **début des trente glorieuses**.

Cette période connaîtra un fort développement économique et une élévation du niveau de vie de la population française. Mais ce ne fut pas un long fleuve tranquille. Le patronat n'aura de cesse de remettre en cause les conquies des années 1945-1947. La peur du rouge est mise en avant.

Dès 1948, la situation devient explosive. La dévaluation du franc et la libéralisation des prix conduisent à une diminution du pouvoir d'achat des salariés de 20 % entre décembre 1947 et février 1948. Des grèves se développent dans la fonction publique, la métallurgie, le bâtiment, l'aéronautique ou les transports.



En octobre 1948, la **grève « des gueules noires »** commence notamment dans les bassins miniers du Nord Pas-de-Calais. La répression est féroce (6 000 licenciements, 30 000 arrestations et 2 793 condamnations dont 173 à de la prison ferme). Ce mouvement de grève aura des **conséquences durables sur la classe ouvrière**.

La formation des deux blocs Est-Ouest entraîne la division du syndicalisme français avec la scission de la CGT et l'émergence dès 1948 de Force ouvrière (FO). Cependant les mouvements revendicatifs et de grèves restent forts dans le pays dans les années cinquante.

De 1950 à 1955, le ministère du travail recense 2 035 grèves et 3,8 millions de grévistes. La **CGT** reste puissante en terme d'adhérents et **reste majoritaire aux élections professionnelles** dans

les années cinquante et soixante avec, à sa tête, Benoît FRACHON. Mais déjà à l'intérieur de la centrale, la proximité avec le parti communiste commence à être remise en cause.

Dans les années soixante, la CGT recherche au maximum l'unité d'action. Cela porte ses fruits avec la **grande grève victorieuse des mineurs en 1963**.

Ceux-ci obtiennent, après 35 jours de grève et le soutien de toutes les centrales syndicales, 6,5 % d'augmentation salariale immédiate et 11 % au 1^{er} janvier 1964 ainsi que la quatrième semaine de congés payés.



Un autre élément favorise l'unité d'action. En 1964, la CFDT est créée, conséquence de la "déconfessionnalisation" de la CFTC. Et dès 1966, les deux confédérations passent un accord sur sept objectifs de lutte, au premier rang desquels, les salaires, les conditions de vie et de travail, la défense et extension des droits syndicaux dans les entreprises, la défense et amélioration de la Sécurité sociale et des régimes de retraites complémentaires.

Aussi à partir du milieu des années soixante jusqu'à la fin des années soixante-dix, **les conflits sociaux sont d'une intensité inégalée** sur une telle durée. La dynamique syndicale et politique unitaire, la rigidité du pouvoir gaulliste et du patronat, conjuguées à la remise en question des hiérarchies et du procès du travail répétitif subi par les ouvriers spécialisés, attisent la flamme de la contestation des forteresses ouvrières.

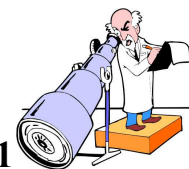
Tous ces éléments expliquent en partie pourquoi **Mai 68 fut le plus grand mouvement social français du vingtième siècle** avec des millions de grévistes et de nouveaux conquies sociaux comme l'augmentation du SMIC de 30 %. Nous reviendrons plus en détails sur Mai 68 dans le prochain CoGiTo.

Suite au prochain numéro ...



Nous contacter :

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne
Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse
<http://31.cgtfinancespubliques.fr/> cgt.drif31@dgifp.finances.gouv.fr



Le SELA 31 (syndicat étudiant·e·s, lycéen·ne·s et apprenti·e·s de la Haute-Garonne) et ses actions

Le SELA 31, affilié à la FERC et à l'UD 31, **s'inquiète des problèmes matériels, financiers et pédagogiques des étudiants·e·s, lycéen·ne·s et apprenti·e·s, et en fait l'axe central de son action.**

Une des actions les plus relayées a été notre long travail sur les résidences étudiantes, où nous avons fait beaucoup de porte à porte pour collecter les différents problèmes des résident·e·s et pour organiser des assemblées de bâtiments. Une autre a été l'organisation de collectes de produits alimentaires et hygiéniques et la mise en place de journées de distribution lors desquelles **nous avons pu distribuer plusieurs centaines de colis aux personnes vivant dans ces résidences étudiantes.** Dernièrement, nous avons été particulièrement mobilisés au sujet du non respect du code du travail dans le cadre des « jobs étudiants ». Notamment dans la construction de la grève victorieuse des moniteur·trice·s étudiant·e·s de la bibliothèque de l'Arsenal.

En allant au contact des étudiant·e·s et en répondant à leurs préoccupations concrètes, **nous montrons l'importance de militer au sein d'une organisation et de recréer des liens de solidarité.** Nous sommes convaincus que la formation passe par l'action de terrain. Notre volonté est donc de faire participer le plus grand nombre de syndiqué·e·s aux actions militantes que nous menons.

Notre mot d'ordre est de ne jamais s'éloigner du travail de terrain et de la solidarité entre syndiqué·e·s, militant·e·s, étudiant·e·s, et travailleur·se·s qu'il·elle·s soient en activité, à la retraite ou privé·e·s d'emploi !

Être à la CGT, c'est porter le message d'une classe opprimée et la volonté de créer une société plus juste, du lycée jusqu'à la retraite.



ÉTUDIANT·E·S, LYCÉEN·NE·S, APPRENTI·E·S, RÉUNISSEZ-VOUS SOUS LA BANNIÈRE CGT !

Le mémorial du camp de Rivesaltes et le travail de mémoire !



Situé dans le 66 et inauguré en octobre 2015, **il rend hommage aux personnes incarcérées ou hébergées dans ce camp durant les trois conflits majeurs que la France a vécu en à peine trois décennies : la guerre d'Espagne, la seconde guerre mondiale et la guerre d'Algérie.**

Construit au milieu des vestiges des baraquements, il témoigne du destin de plus de 60 000 personnes. Il est le fruit de plusieurs années de concertation scientifique, politique mais aussi pédagogique et mémorielle.

Sauvé de la destruction par une forte mobilisation et une pétition nationale pour faire connaître la mémoire du camp, le site (îlot F) finit par être inscrit aux monuments historiques en 2000.

De centre d'entraînement militaire, il fut utilisé par l'État français comme un « centre d'hébergement » pour étrangers indésirables, un camp d'internement pour les victimes de la politique du régime de Vichy, un camp de déportation vers Auschwitz-Birkenau, un camp de prisonniers de guerre allemands, une zone de transit pour les supplétifs étrangers de l'armée française et, aussi, un camp de regroupement des Harkis.

Son histoire est celle des républicains espagnols, des juifs étrangers, des tziganes, des prisonniers de guerre de l'Axe, des harkis, des prisonniers FLN, des Guinéens, des Nord-vietnamiens et de tous ceux qui y vécurent dans des conditions très dures.

L'appréhension de l'autre comme « indésirable », le déplacement forcé des populations, les mouvements de décolonisation et cette forme d'enfermement constituent les thèmes du fil rouge de l'histoire du camp. Il a été le plus grand camp d'internement d'Europe occidentale. Ouvert sur le présent, le Mémorial interroge les thématiques qui font son histoire et perdurent encore aujourd'hui.

Nous contacter :

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne
Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse
<http://31.cgffinancespubliques.fr/> cgt.drifp31@dgfip.finances.gouv.fr





QUESTIONS À ...

Uysal KANICI



CoGiTo 31

N°12 décembre 2021

Rencontre avec Uysal, stagiaire de la formation syndicale CGT Finances publiques 31 pour la session d'octobre 2021.

Uysal, peux-tu te présenter en quelques mots ?

Uysal KANICI, 36 ans, marié, 2 enfants, je suis rentré à la DGFIP en tant qu'agent C en juin 2013 à la DIRCOFI IDF et je suis actuellement contrôleur au SIE de Toulouse Rangueil depuis septembre 2021.

Tu viens d'adhérer à la CGT. Peux-tu nous dire pourquoi ?

J'ai longtemps hésité à adhérer car j'avais cette image, erronée, de la CGT qui lui colle à la peau : syndicat trop politisé, trop "marxiste", trop proche du parti communiste, etc, etc, et donc peu réaliste et constructif. En réalité, avec l'expérience et les années, je me suis finalement rendu compte que la CGT était, et reste, le seul syndicat d'actions qui ne se bat pas seulement pour ses adhérents mais bien pour tous les salariés, qui porte haut et fort nos revendications, et surtout qui apporte un soutien sans faille à tous les agents ! La CGT a toujours répondu présente quand j'ai eu besoin de soutien au fil de mes différentes affectations. Alors j'ai décidé de "sauter le pas" pour me retrouver dans un syndicat qui a toujours su et pu me défendre.

Enfin, j'ai acquis l'intime et forte conviction que la CGT est le seul syndicat qui correspond le plus, et le mieux, à mes valeurs : altruisme, équité, justice sociale, défense de l'intérêt commun (et non des intérêts particuliers), combativité, disponibilité et, surtout, respect et défense de tous !

Voilà donc ce qui m'a convaincu de "passer" à la CGT et d'y adhérer avec conviction.

Tu as participé à la formation syndicale d'accueil de la CGT Finances Publiques 31. Peux-tu nous en faire la présentation ? Qu'est-ce que cela t'a apporté ?

Seule la CGT m'a proposé une telle formation syndicale ! Avant, je ne savais même pas que cela existait et que nous pouvions en bénéficier... Donc bravo à la CGT et merci de proposer de telles formations dont chaque agent peut bénéficier (en congés de formation syndicale et pas sur son contingent de jours de congés). Cette formation de deux jours a été riche non seulement d'enseignements mais également d'échanges.

La première matinée, consacrée aux revendications, a permis de mettre en lumière que celles-ci doivent venir de nous, de la base, des salariés ! Il est donc nécessaire de connaître le champ revendicatif et de pouvoir le définir.

Ensuite, l'après-midi nous avons recentré cela autour de la fonction publique en revoyant son histoire et surtout le statut de la FP et sa conquête. Je laisse les intéressés découvrir par eux-mêmes le reste quand on voit ce qu'il en est actuellement...

Pour le 2^e jour, la matinée a permis d'étudier certaines notions d'économie pour mieux comprendre notre société actuelle. Ce fût une matinée très intéressante et très instructive. Enfin, l'après-midi a été consacrée à la découverte de la CGT, son histoire, son action et ses valeurs et constater ainsi qu'elle a toujours été au coeur des batailles pour nos acquis sociaux. Le moment d'échanges ensuite fut très constructif. Et c'est ce que j'ai particulièrement apprécié : le débat démocratique dans le respect des opinions de chacun. Cette formation m'a donc permis de mieux comprendre ce qu'était un syndicat, son rôle, ses actions, mais aussi de mieux appréhender notre monde et notre société actuels.

Est-ce que cela te donne envie de t'engager un peu plus au sein de la CGT ?

Effectivement, non seulement cette formation a fini de me convaincre qu'adhérer à la CGT était le bon choix mais aussi de m'engager davantage. Alors si je peux apporter mon aide aussi bien au syndicat qu'à ses adhérents, ou non d'ailleurs, c'est avec plaisir et fierté que je m'engagerai davantage.

Et pour conclure, j'invite tous nos collègues à visiter le site internet rénové et très bien réalisé de la CGT Finances publiques 31. On y retrouve vraiment toutes les infos utiles nous concernant, NOUS, agents !



Nous contacter :

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne
Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse
<http://31.cgtfinancespubliques.fr/> cgt.drifp31@dgifp.finances.gouv.fr





D'ACTIFS À RETRAITÉS

Du nouveau monde



CoGiTo 31

N°12 décembre 2021

GRATUITÉ DES TRANSPORTS POUR LES RETRAITÉS...ET POUR TOUS !

En 1972, voyait le jour une promesse électorale de Baudis père afin de capter les voix des électeurs d'un certain âge : **la gratuité des transports pour les plus de 65 ans.**

En 2017, un diktat du maire Moudenc se réclamant de la même famille politique que son prédécesseur **supprime cette gratuité.** Il semblerait que les retraités ne l'intéressent plus. Son nouveau crédo, c'est de planter des arbres !!!

Les retraités de la CGT, depuis l'annonce de la suppression de la gratuité des transports n'ont cessé de dénoncer cette décision inique : pétitions, manifestations, rassemblements... Jusqu'à ce jour, l'édile toulousain est resté sourd à nos revendications.

Depuis 2014, les retraités ont perdu entre 10 et 12 % de pouvoir d'achat soit : un mois de perdu par an. Et ça continue : non revalorisation des pensions à hauteur de l'inflation, de l'augmentation de la CSG ou de l'augmentation du coût de la vie : fruits et légumes, gaz, électricité, carburants, mutuelles... plus chers.

Non, les retraités ne sont pas des privilégiés !

En 2018, ils représentaient **15,7 % des habitants de Toulouse.** Le **taux de pauvreté** était de **14 % chez les 64/74 ans** et de **11 % chez les plus de 75 ans.**

Le maire, pour être dans l'air du temps, veut limiter l'accès des voitures en ville, piétonner le centre ville (ex rue de Metz). Mais, en parallèle, il fait payer les transports en commun aux retraités, leur rendant l'accès aux soins, à la culture (cinémas, théâtres, musique, musées) encore plus difficile... De ce fait, il les isole encore un peu plus dans leurs quartiers et les villes voisines.

Le projet de la **3^{ème} ligne de métro** à Toulouse, **chiffré à 2,67 milliards** se vante « *d'être structurant pour relier 60 % des habitants et 70 % des zones d'emplois de la grande agglomération toulousaine !* Les patrons doivent mettre la main à la poche pour son financement ! En effet, ce n'est

pas la **contribution « versement mobilité »** (anciennement « versement transport ») qui **s'élève**, pour les entreprises de plus de 11 salariés de Toulouse, Blagnac ou Colomiers, **à 2 % de l'ensemble des rémunérations des salariés** soumises à cotisations de Sécurité sociale qui permettra de réaliser un tel projet. Et ce n'est pas aux salariés de payer pour aller travailler mais bien au patronat.

« L'écologie sans le social c'est du jardinage » !

Aujourd'hui, après le rapport du GIEC, alors que vient de finir la COP 26, il est temps de prendre des mesures efficaces : le transport gratuit dans les villes doit être à l'ordre du jour. Le combat des retraités toulousains n'est pas un combat d'arrière-garde mais un combat pour le bien commun !

Exigeons la gratuité des transports à Toulouse et dans la Métropole toulousaine !



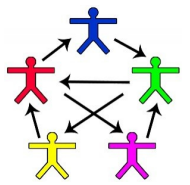
Conseil de lecture : « Voyageurs sans ticket : Liberté, égalité, gratuité »



Nous contacter :

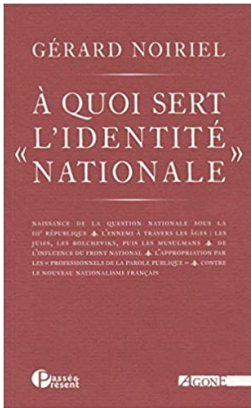
Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne
Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse
<http://31.cgtfinancespubliques.fr/> cgt.drifp31@dgfip.finances.gouv.fr





Gérard Noiriel - À quoi sert l'identité nationale (Ed. Agone)

Nicolas Sarkozy, élu président de la République en 2007, a créé le premier ministère « de l'immigration et de l'identité nationale ».



Gérard Noiriel, historien et sociologue, dissèque, dans son livre « À quoi sert l'identité nationale », les textes sur cette thématique depuis la Révolution française jusqu'à cette campagne électorale. L'auteur explique comment la politisation de l'identité nationale est opérée par la droite pour contrer la politisation de la classe ouvrière et la mise en avant

d'une identité de classe depuis la 3^{ème} République. En décortiquant les discours du candidat Sarkozy, il analyse comment la droite française instrumentalise « l'étranger » depuis la nuit des temps pour éluder les questions sociales. Un livre qui éclaire les stratégies aujourd'hui à l'œuvre dans le champ politique. Gérard Noiriel a également publié une « Histoire populaire de la France », synthèse de toute une vie de recherche et d'engagement.

Deux camarades sur les ondes de Radio Mon País 90.1 FM

« Le Pangolin déconfiné » (d'abord confiné) et « Une Cuisine à la Française » sont deux émissions radiophoniques nées lors du premier confinement.

Animées respectivement par Boris et par Alain, elles se nourrissent de musique... mais pas que !

Boris choisit des thèmes très variés, illustrés par des extraits de films, d'émissions, de sketches ou de poèmes... Ses rubriques révèlent ses goûts musicaux (Dylan, U2, le Boss...).

Alain mélange, dans son chaudron, différents artistes issus de la scène internationale, à différentes époques, représentant des genres musicaux allant



du blues au trip hop, de la chanson francophone à l'afrobeat... Il ajoute aussi divers extraits à sa « ratatouille ».

On peut déguster « La Cuisine » le premier samedi du mois, à 22h, et « Le Pangolin » le samedi suivant. Les émissions sont rediffusées et sont aussi en podcast sur le site de radio Mon País (www.radiomonpais.fr).

Et, le cinquième samedi du mois, Boris et Alain cuisinent leur fameux « Pangolin à la Française » !

IDEES ET DEBATS

Racisme : une notion tant employée dont les contours qui en délimitent le sens restent à établir. Les controverses sont légions pour penser ce terme. Analysé sous l'angle de l'approche individuelle ou collective, sa valeur conceptuelle est évolutive.

Le racisme d'essence biologique laisse place à un racisme culturel. Le même qui hiérarchise autant qu'il dévalorise. Déconstruire ce terme autant que la réalité qu'il recouvre, c'est entrer dans la complexité du monde.

Discriminer, distinguer, catégoriser, différencier. Non connotés initialement, ces mots s'emploient désormais pour stigmatiser, stéréotyper des individus. Mais, c'est le regard posé sur ces différences qui fait la différence. Ce regard qui, à une époque donnée, déprécie, accuse, dénigre, salit, insulte, réduit. Car le raciste réduit au néant ce qui fait humanité chez un être. Mais sait-il seulement qu'il se réduit lui-même ?

Dominer l'autre par ce regard apaise utilement ses peurs profondes, refoulées, enfouies au plus profond de son être. L'étranger devient figure de la désappropriation d'une identité. Enfermé dans ce regard, définitivement, l'enfer c'est les autres.

Et quand l'obsession a raison de la raison, le vide de la pensée agit tel un appel d'air pour le plus nauséabond des imaginaires. Le racisme, mal du siècle, mal de tous les siècles où l'étranger devient l'ennemi. Mais de qui est-on le plus l'étranger, sinon de soi-même. La connaissance de l'autre requiert l'auto-connaissance.

Le racisme est une violence qui essentialise, dépersonnalise, infériorise à petits feux. Il se banalise, devient quotidien, primaire souvent, structuré de plus en plus. Cette violence vous salue en sortant de chez vous, vous frôle dans le métro, boit le café avec vous au travail, ritualise un « humour », racialise « son » monde, débute ses phrases par « je ne suis pas raciste, mais ». « Fabriquer » du racisme, c'est faire de la haine de l'autre sa boussole. Mais si chacun est porteur de préjugés, il a aussi les moyens de les combattre.

Nous contacter :

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne

Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse

<http://31.cgtfinancespubliques.fr/> cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr

